



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/AC.51/1995/L.3/Add.10
8 juin 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION
Trente-cinquième session
15 mai-9 juin 1995
Point 8 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ SUR LES TRAVAUX
DE SA TRENTE-CINQUIÈME SESSION

Projet de rapport

Additif

Rapporteur : M. Hisham ELZIMAITY (Égypte)

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

Chapitre 8. Département de l'information économique
et sociale et de l'analyse des politiques

1. À sa 13e séance, le 24 mai 1995, le Comité du programme et de la coordination a examiné le chapitre 8, Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques, du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997.

Examen de la question

2. Un certain nombre de délégations ont appuyé les objectifs et la portée des activités proposées pour le Département au chapitre 8.

3. Plusieurs délégations ont appuyé les efforts faits en vue de réorganiser et de rationaliser les activités ainsi que de transférer des ressources aux domaines prioritaires. D'autres délégations ont considéré que l'allocation de ressources au titre de ce chapitre ne reflétait pas suffisamment les priorités établies dans le plan à moyen terme et les résolutions ultérieures de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Une délégation a douté du bien-fondé de la croissance rapide des ressources consacrées à l'analyse micro-économique. Quelques délégations ont exprimé des réserves sur la nécessité de créer une nouvelle Division de l'analyse des politiques micro-économiques et sociales au sein du Département et ont jugé que les

95-17050 (F) 080695 080695

/...

9517050

programmes et activités prescrits pourraient être intégralement exécutés dans le cadre de l'organigramme actuel du Département. Une délégation a proposé d'entreprendre dans un proche avenir une évaluation approfondie des activités du Département. Quelques délégations ont indiqué qu'une amélioration de la coordination entre le Département et les autres départements et bureaux du Secrétariat était toujours nécessaire.

4. Un certain nombre de délégations ont déclaré que certaines activités au titre du programme 12, Questions et politiques relatives au développement mondial, du plan à moyen terme semblaient faire double emploi et se chevaucher et qu'un certain nombre de sous-programmes du programme 12 pourraient être fusionnés.

5. Plusieurs délégations ont mis l'accent sur la nécessité d'assurer des ressources suffisantes au renforcement des activités du programme 12 relatives à la transformation économique et sociale continue des pays en transition et à l'établissement de rapports à l'Assemblée générale sur les effets de mesures économiques unilatérales de coercition ainsi qu'au Conseil de sécurité sur l'application des sanctions économiques multilatérales. À cet égard, certaines délégations se sont prononcées en faveur de la création de la Division de l'analyse des politiques micro-économiques et sociales au sein du Département.

6. Quelques délégations ont estimé que le niveau des ressources affectées à la mise en oeuvre du suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement n'était pas suffisant et devrait être accru. Quelques délégations ont considéré que le Département devrait s'efforcer de renforcer son interaction avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

7. Un certain nombre de délégations ont indiqué que les activités envisagées au paragraphe 8.42 du chapitre 8 en ce qui concerne les aspects socio-économiques de la consolidation de la paix après les conflits ne se fondaient ni sur le plan à moyen terme ni sur aucun mandat ultérieur. Elles ont estimé que le sous-programme 2, Problèmes et perspectives du développement intégré, du programme 12 devrait être remanié à la lumière de ces observations et que les ressources connexes devraient être transférées aux domaines prioritaires. D'autres délégations ont appuyé les activités proposées dans ce paragraphe.

8. Un certain nombre de délégations ont souligné que le descriptif de programme figurant dans le sous-programme 5, Questions et politiques micro-économiques, du programme 12 ne faisait pas l'objet d'un mandat des organes délibérants et que ce sous-programme devrait être reformulé. Cependant, d'autres délégations ont souligné que ces activités étaient autorisées par des mandats dûment adoptés.

9. La plupart des délégations se sont prononcées en faveur de l'approbation du descriptif de programme de ce chapitre.

Conclusions et recommandations

10. Le Comité n'a pu parvenir à un accord sur le descriptif de programme du chapitre 8. Il a donc recommandé à l'Assemblée générale, lorsqu'elle examinerait le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997, de revoir le descriptif de programme du chapitre 8 en prenant dûment en considération les observations dont il est rendu compte plus haut, dans la partie intitulée "Examen de la question".
